

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
<input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>

### 1. Intitulé du projet

Construction d'un parking de 540 places sur 3 niveaux de sous-sol sur le quai Baron de Blonay et création d'un tunnel raccordement au parking Charles de Gaulle existant - Commune d'Évian-les-bains

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41.a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités ou plus	Création d'un parking souterrain de 540 places

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe dans la ville d'Évian, sur le quai du Baron de Blonay, et consiste en la création d'un parking en infrastructure de 540 places réparties sur 3 niveaux de sous-sol et sa connexion avec le parking Charles de Gaulle existant (262 places) via la construction d'un tunnel de raccordement.

L'ouvrage sera considéré comme un ERP de type PS.

Le projet de construction fait partie d'un projet global de réaménagement des quais de la Ville d'Évian. Les aménagements de surface et les émergences en surface ne font pas partie de la présente demande d'étude au cas par cas et feront l'objet d'un permis d'aménager spécifique.

## 4.2 Objectifs du projet

Ce projet de création de parking souterrain de 540 places permet de libérer l'espace urbain du rez-de-chaussée du quai du Baron de Blonay tout en rétablissant un lien entre la ville et le Lac Léman.

Il vise à offrir un espace qualitatif aux piétons en libérant l'espace public et en apaisant la circulation de la route départementale qui intégrera ses différents usagers dans une séquence de voirie partagée.

Se développant sur 3 niveaux de sous-sol, le nouveau parking souterrain accueillera les usagers du Casino au -1 et les deux autres niveaux seront accessibles au grand public. Ce parking permet aussi d'avoir une liaison avec le parking existant Charles de Gaulle. Trois édicules de circulations piétonnes verticales ressortiront sur l'espace public.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le parking souterrain sera construit sur une emprise de 6000 m<sup>2</sup> (compris rampes d'accès et tunnel de raccordement au parking Charles de Gaulle).

Le phasage chantier est réalisé de manière à limiter au maximum les nuisances, notamment en termes de flux. Ce phasage est présenté en annexe 8 du présent dossier.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet comporte 1 entrée et 1 sortie pour les véhicules, accessibles depuis la RD1005, ainsi qu'une liaison à double sens de circulation vers le parking existant Charles de Gaulle.

Le niveau -1 sera réservé aux usagers du Casino, les niveaux -2 et -3 seront accessibles au public.

L'utilisation du parking est en accès contrôlé par des barrières pour les véhicules.

Les piétons accèdent au nouveau parking depuis l'espace public via trois édicules de circulation verticale.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'une demande de Permis de Construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale parking	15 300 m <sup>2</sup>
Surface dalle de couverture (rampes et tunnel compris)	5 800 m <sup>2</sup>
Nombre de niveaux	3
Nombre de place moyen par plancher	180 places
Profondeur projet	10,5 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Quai du Baron de Blonay  
74 500 EVIAN-LES-BAINS

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 6° 35' 35" E Lat. 46° 24' 5" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

EVIAN-LES-BAINS

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe juste à coté du Lac Léman qui se trouve en zone ZNIEFF de type 2 (identifiant : 820000431)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune riveraine d'un lac de plus de 1000 hectare (lac Léman)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est en zone d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO) : Zone RA12 LAC LEMAN Le terrain est en zone Géoparc mondial Unesco, nom : Chablais ( identifiant : FR0200006 )
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De nombreux monuments remarquables sont présent non loin du quai du Baron de Blonay comme le Casino (MH), la Villa Lumière (certains espaces MH), le théâtre municipal (MH), le Palais Lumière (MH), la maison Gribaldi, la buvette Cachat (MH), l'église Notre-Dame de l'Assomption (le clocher MH).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche se situe à environ 2.9km de la zone de projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Effet barrage du parking vis à vis des Eaux Pluviales provenant de la commune d'Evian vers le Lac Léman à prendre en compte.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'excavation de trois niveaux de sous-sol sur une emprise d'environ 5400m <sup>2</sup> , soit environ 59400m <sup>3</sup> .
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au niveau des risques naturels, on constate un risque sismique de niveau 4 (moyen) et un potentiel radon de catégorie 2.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, une augmentation temporaire et limitée du trafic sera liée aux engins du chantier. En phase exploitation, le projet limitera les flux à proximité du front bâti et permettra de réduire significativement le stationnement de surface sur la zone.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier : le chantier sera source de bruits liée au fonctionnement des engins de chantier. Ces derniers respecteront les normes en vigueur. L'impact sera temporaire et limité dans le temps. En phase exploitation : le bruit est celui des véhicules entrant, circulant ou quittant le parc à vitesse lente, identique à la situation actuelle, le site actuel étant déjà destiné en partie à du stationnement de surface.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les entrée et sorties VL et piétonnes seront éclairées avec un niveau de 20 Lux. Les zones de stationnement étant situées en infrastructure, les émissions lumineuses à l'extérieur seront très limitées.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase chantier : 1/ bentonite issue de la réalisation des parois moulées du parking. Recyclée. 2/ eaux de rabattement. rejet dans le réseau d'eau pluviale ou réseau d'eaux usées si qualité dégradée des rejets  Phase définitive : 3/Hydrocarbure. Prévoir fosse hydrocarbure pour rejet dans réseau EU
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'implantation et la réalisation du parking impliquent l'abattage d'une vingtaine d'arbres existants mais préserve les sujets majeurs tels que le grand cèdre. Le projet de réaménagement des quais impliquant lui aussi une campagne d'abattage, les sujets replantés dans le cadre de ce projet viendront recréer un ensemble arboré de vigueur et développement homogène compensant le vide engendré au sein du patrimoine arboré existant. Un diagnostic archéologique sera réalisé dans le cadre des travaux de parking
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création du parking souterrain permet une libération totale de la surface aujourd'hui consacré au stationnement aérien au profit d'un large espace public exclusivement piéton / cycles.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet de construction du parking fait partie d'un projet global de réaménagement des quais de la Ville d'Évian dont les travaux se dérouleront de façon concomitante selon un phasage chantier bien défini destiné à limiter au maximum les nuisances liées au chantier (voir annexe 8).

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

[Empty box for description of measures and characteristics]

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet ne nécessite pas d'étude d'impact pour les raisons suivantes :

- le projet fera prochainement l'objet d'une demande de Permis de Construire (ERP type PS)
- la construction d'un nouveau parking souterrain permet de diminuer fortement le stationnement des véhicules en surface
- il permettra de fluidifier les flux véhicules
- le projet fait partie d'un projet global d'amélioration des quais avec le projet d'aménagement des espaces publics.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe 7 - Coupes du projet - Annexe 8 - Phasage chantier

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à EVIAN LES BAINS

le, 05.11.2019

Signature



Le Maître d'Ouvrage,  
Josiane LEI,  
Maire.

